

(4)

16°. Pension de l'instituteur ou maître *48 Sargent six ses classes, mesure de morges et des livelles de la d'école? maison, à la volonté, des Pères de familles montent environ un sac de gratification, de la Commune, à bien plaisir depuis; que...*
A. En argent, bled, vin, ou bois? *quas, annés un Louis, et un char de Bois; etc.*

- B. De quelle source dérive-t-elle? comme de *Enfants depuis cinq ans la Commune fait le surplus*
- a. Dixmes, censés foncières, & autres droits féodaux abolis? *0*
 - b. Ou des fommes assignées & payées à l'école? *0*
 - c. Fondations? *0*
 - d. Cailles communales? *0*
 - e. Biens d'église? *0*
 - f. De l'argent payé par les pères de famille & placé avec profit? *0*
 - g. De biens-fonds? *un Jardin et un chenevier*
 - h. Ou d'autres capitaux quelconques? *La bourse des Pauvres fait trente cinq florins pour aider à la pension du Régent*

Combien chacun de ces objets vaut-il à l'école?

Remarques.

1°. Les réponses à ces questions pourront être augmentées de notes & de toutes les observations qu'on voudra y joindre. *Les Enfants des habitants ont payer jus qu'ici le double, de ce que paient les Bourgeois le produit, des contribuants, des uns des autres fait parties du 1/2 et la mesure qui forme le fond de la pension,*

2°. Chaque Instituteur écrira les réponses à double, il remettra incessamment l'une des copies à l'Agent qui l'enverra au Sous-Préfet, celui-ci au Préfet National, par l'organe duquel elle parviendra au Ministre des arts & sciences. La seconde copie sera remise à l'Inspecteur des écoles. *autre le Logement le Régent et les articles de pension le Régent jouit d'un plantage et d'un Chenevier que la Commune lui marquent dans des terrains; à elle, appartenant Le Regent chauffe la chambre de l'école à ses fracts et ne aucun droits de Bourgeois comme tout les autres, Régent, jouissent dans toutes la Commune où ils sont établis*

3°. Tous & un chacun sont priés d'accéder, autant que possible, la réponse à ces questions, & l'envoi des réponses?

Louis Aubert Régent

de l'école

(1)

QUESTIONS

Relatives à l'état des Ecoles dans chaque Commune.

S. P.

I. RAPPORTS LOCAUX.

- 1°. Nom de l'endroit où est située l'école? *Senarclens*
- a. Est-ce un bourg, ou village, un hameau, ou un lieu isolé? *Village*
- b. Est-ce une Commune proprement dite? ou à quelle Commune appartient-il? *Commune*
- c. De quelle Paroisse? de quelle Agence ressort-il? *Cossonnay*
- d. District *Cossonnay*
- e. Canton *Du Leman*
- 2°. Eloignement des maisons appartenantes au ressort de chaque école. *très rapproché*
- (Il est déterminé par quarts d'heures, par exemple on dira, la conférence du premier quart d'heure contient vingt-cinq maisons, celle du second treize, celle du troisième quatre maisons.)
- 3°. Noms des villages, des hameaux, ou des fermes appartenantes au ressort de chaque école. *Senarclens*
- a. On indiquera l'éloignement de chacun du lieu de l'école, &c. *Et tous les Enfants qui vont à l'école résident dans le village*
- b. Le nombre des enfants de chaque endroit qui la fréquentent? *Vingt cinq*

144

(2)

- 4°. Eloignement des écoles voisines jusqu'à une lieue en circonférence? ----- Demy lieue
- a. Leurs noms. ----- Grancy, Gollion, Courmay, la Chaux,
- b. Leurs distances réciproques. ----- Demy lieue

I I

I N S T R U C T I O N .

- 5°. Qu'enseigne-t-on dans chaque école? ----- La Lecture, l'écriture, la Religion, le Chant & l'Arithmétique
- 6°. Ne tient-on l'école qu'en hiver? & combien dure-t-elle? ----- toute l'année, deux heures
- 7°. Livres élémentaires, lesquels font en usage? ----- l'Ancien et nouveau Testament, Catechisme retouché d'Arnal, Les passages, les Psalms
- 8°. Préceptes & réglemens, comment font-ils observés? ----- après bonne observation
- 9°. Durée de l'école chaque jour? ----- Deux heures chaque école
- 10°. Les enfans font-ils distribués ou classés? ----- Les Enfan, sont distribués

I I I

R E L A T I O N S P E R S O N N E L L E S .

- 11°. Instituteurs.
- a. Qui a établi jusques ici le Régent? & de quelle manière? ----- La municipalité avec le Ministre de la paroisse et va après examen fait de Capacité
- b. D'où est-il? ----- Lenthokal
- c. Son nom ----- François, Langin

(3)

- d. Son âge. ----- Cinquante Sept ans
- e. Sa famille, combien d'enfans a-t-il? ----- Sept Enfan
- f. Depuis combien de tems est-il instituteur? ----- Depuis vingt cinq an.
- g. Où a-t-il été auparavant? quelle étoit sa vocation précédente? ----- à Bussy à Sverry Régent
- b. Réunit-il à son office quelque autre fonction? quelles sont-elles? ----- joint
- 12°. Ecoliers, combien d'enfans fréquentent l'école? ----- Vingt cinq
- a. En hiver, } soit garçons ou filles. ----- Vingt cinq
- b. En été, }

I V

R A P P O R T S E C O N O M I Q U E S .

- 13°. Biens & fonds de chaque école. ----- 0
- a. Possède-t-elle de pareils fonds? ----- 0
- b. Quelle en est la valeur? ----- 0
- c. Source des revenus. ----- 0
- d. Les biens d'écoles sont-ils réunis à ceux de l'église ou des pauvres? ----- Non
- 14°. Prix de l'école; paye-t-on pour y être admis, combien? ----- trente deux gr de blé, douze francs seize sous, par an pour l'école
- 15°. Bâtiment de l'école. ----- une maison
- a. Quel en est l'état, est-il neuf ou vieux, ou délabré? ----- ni vieux ni neuf
- b. N'y a-t-il qu'une chambre pour l'école? dans quel bâtiment? ----- il n'y a qu'une chambre pour l'école, dans le même bâtiment que l'instituteur occupe
- c. Au défaut d'endroit public destiné à l'école, l'instituteur loue-t-il peut-être la maison, & à quel prix? ----- l'Instituteur ne loue point de maison
- d. Qui est chargé de la maintenance de l'endroit où se fait l'école. ----- La Commune

145

(4)
16°. Pension de l'instituteur ou maître d'école?

A. En argent, bled, vin, ou bois?

B. De quelle source dérive-t-elle? comme de

a. Dixmes, censés foncières, & autres droits féodaux abolis?

b. Ou des sommes assignées & payées à l'école?

c. Fondations?

d. Caiffes communales?

e. Biens d'église?

f. De l'argent payé par les pères de famille & placé avec profit?

g. De biens-fonds?

h. Ou d'autres capitaux quelconques?

Combien chacun de ces objets vaut-il à l'école?

Remarques.

1°. Les réponses à ces questions pourront être augmentées de notes & de toutes les observations qu'on voudra y joindre.

2°. Chaque Instituteur écrira les réponses à double, il remettra incessamment l'une des copies à l'Agent qui l'enverra au Sous-Préfet, celui-ci au Préfet National, par l'organe duquel elle parviendra au Ministre des arts & sciences. La seconde copie sera remise à l'Inspecteur des écoles.

3°. Tous & un chacun sont priés d'accélérer, autant que possible, la réponse à ces questions, & l'envoi des réponses?

Bled, Argent

de la paye de Chefs de famille qui payent par
Chaque Enfant un gr. bled quatre-vingt arg.
et si au cas cette paye particulière ne se monte
pas à trente deux gr. de bled, et deux francs six
sol, la Commune et les pauvres font le reste
Bourfai de qui j'ai signé à Senardens
Le 6 Mars 1799 François Langin Rég.

Senardens

QUESTIONS

Relatives à l'état des Ecoles dans chaque Commune.

I.

RAPPORTS LOCAUX.

1°. Nom de l'endroit où est située l'école?

a. Est-ce un bourg, ou village, un hameau, ou un lieu isolé?

b. Est-ce une Commune proprement dite? ou à quelle Commune appartient-il?

c. De quelle Paroisse? de quelle Agence ressort-il?

d. District?

e. Canton?

2°. Eloignement des maisons appartenantes au ressort de chaque école.

(Il est déterminé par quarts d'heures, par exemple on dira, la conférence du premier quart d'heure contient vingt-cinq maisons, celle du second treize, celle du troisième quatre maisons.)

3°. Noms des villages, des hameaux, ou des fermes appartenantes au ressort de chaque école.

a. On indiquera l'éloignement de chacun du lieu de l'école, &c.

b. Le nombre des enfants de chaque endroit qui la fréquentent?

Luis

un Village

une commune

Paroisse de Requins
Agence de Lubs

De Rolle

du Liman

Le Village de Luis quoi que très petit est assez rattaché, est divisé en deux parties distinctes, l'une qui porte le nom du Village, et l'autre qui est à 5 minutes au plus que l'on appelle Combes, qui a huit feux; et Luis 29 feux Il y a de plus trois Maisons Foraines qui dépendent du Village; J'avou Rivière éloignée d'environ 10 Minutes la Foule de 15 Minutes, Grange Grache 15 Minutes

il ny a que trois maisons, mais elles se forment point de hameau

Vide Supra.

De Luis 21 De Combe 9 De Rivière ?
en tout 32 enfants

N. 43.